

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

☆☆☆☆☆

INSTITUT SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

☆☆☆☆☆

INSEPS



**Monographie pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Inspecteur de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports**

CAIEPJS - VIIe PROMOTION

THEME

**MOBILISATION DES JEUNES PAR
L'ANIMATION SPORTIVE DANS LES QUARTIERS
CAS DE LA "MOUGHATAA" DE RIYADH**

Présentée par

Mohamed Baba Ould Sidyia dit Sylla



Sous la Direction de

Monsieur Assane Fall

Professeur à l'INSEPS

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

☆☆☆☆

INSTITUT SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

☆☆☆☆

INSEPS

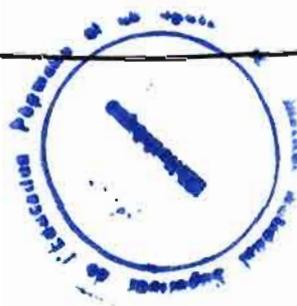


Monographie pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Inspecteur de l'Education Populaire de la Jeunesse et des Sports

CAIEPJS - VIIe PROMOTION

THEME

**MOBILISATION DES JEUNES PAR
L'ANIMATION SPORTIVE DANS LES QUARTIERS
CAS DE LA "MOUGHATAA" DE RIYADH**



Présentée par

Mohamed Baba Ould Sidyia dit Sylla

Sous la Direction de

Monsieur Assane Fall

Professeur à l'INSEPS



SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE	2
A. Les activités sportives : moyen d'insertion sociale et professionnelle ..	2
I. Généralités	3
II. Plan et rôle de l'animation dans la société actuelle	5
1. Définition	6
III. Pourquoi le choix de l'animation sportive ?	7
1. Quel sera l'espace d'animation ?	8
2. Quelle formation pour quel animateur ?	8
B. Contexte mauritanien	10
I. Présentation sommaire de la R.I.M.	10
II. Bref rappel historique	14
1. Dans le secteur jeunesse	14
2. Dans le secteur sport	15
III. Différentes périodes de l'évolution du sport mauritanien	16
1. La période de 1960 à 1972	16
2. La période de 1973 à 1980	16
3. La période de 1981 à 1992	17
C. Les associations	19
I. Le développement du mouvement associatif en RIM	19
II. L'animation sportive de proximité	19
III. L'importance du quartier dans le développement des APS	21
1. Les quartiers résidentiels	21
2. Les quartiers nouveaux	21
3. Les quartiers populaires	21
DEUXIÈME PARTIE	23
I. Présentation de la Moughataa de Riyadh	24
1. Organisation administrative	25
2. Infrastructures	25
II. Analyse de la situation	25
III. La mobilisation des jeunes par l'animation sportive	26
B. Différentes étapes pour la mise en œuvre du projet	29
I. Etats des lieux	29

II. Proposition de mise en œuvre du projet	29
1. Phase 1	29
2. Phase 2	30
III. Finalité du projet	31
C. Objectifs du projet	31
I. Les actions parallèles	32
1 Recherche du partenariat	32
2. Création d'un comité d'organisation	32
3. Les membres du Comité d'organisation	32
II. Rôles et tâches du MFPTJS et de ses partenaires	32
1. LE MFPTJS	32
2. La Moughataa (Commune).....	33
3. Les animateurs - Entraîneurs	33
4. Organisations non gouvernementales.....	33
5. Les acteurs économiques	33
6. La mission française de Coopération et d'Action Culturelle	33
TROISIÈME PARTIE	34
A. Transversalité entre les services dans le programme de la mobilisation des jeunes en RIM	34
I. Au niveau du M.F.P.T.J.S.	35
1. Le service des Activités socio-éducatives et de loisirs	35
2. Le service du sport pour tous et le service de l'EPS	35
3. Le service des Activités culturelles et du spectacle.....	35
II. Au niveau de la préfecture	35
1. Division de la jeunesse	35
2. Division des sports	36
3. Division de la culture	36
III. Au niveau de la Moughataa	36
1. Dans le domaine de la jeunesse	36
2. Dans le domaine du sport	36
3. Dans le domaine culturel.....	36
B. Projet d'organisation pour une animation de quartier	37
Conclusion	38
Annexes	40
Questionnaire.....	42
Organisation du M.F.P.T.J.S.....	44
Organisation des structures sportives en RIM	46
Bibliographie	48

Je dédie ce travail :

- A mes parents disparus

- A ma chère Grand-mère

Vatimetou Salma dite Deddah Ndiaye

Remerciements

Je ne peux au terme de ma formation, m'empêcher d'exprimer mes sincères remerciements au Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des sports de la République Islamique de Mauritanie et à la CONFEJES.

C'est avec ^{un} réel plaisir que j'exprime toute ma reconnaissance à Monsieur Assane Fall, Professeur à l'INSEPS qui à travers ses observations, remarques et suggestions a rendu possible la réalisation de ce travail.

Je dois beaucoup à ma chère épouse Vaty pour sa compréhension, son appui sa solidarité et ses encouragements qui m'ont permis d'être dans de très bonnes dispositions morales.

Je remercie toutes les personnes qui de près ou de loin m'ont apporté un soutien dans le cadre de cette formation :

Messieurs :

Fall, Youssouf, Conseiller Technique chargé des Sports au M.F.P.T.J.S.

Alain Colombani, Conseiller Technique Adjoint Chef Projet DIASS

Sidi El Moctar Ould Brahim, Directeur de la Jeunesse et de l'Education Populaire

Sid'Ahmed Ould Houccin, Directeur de l'éducation Physique et des Sports

Sidi Mohamed Ould Mohamed Mahmoud, Maire de la Moughataa de Riyadh

Mes remerciements vont également :

- Au personnel administratif, enseignant et manutentionnaire de l'INSEPS

- Aux collègues de la VIIe Promotion (1996-1998), particulièrement à mon frère et ami Mohamed Lawal Camara de la République de Guinée.

Khalipha Diawara, Ingénieur électronicien à Nouackchott

Aïchetou Thiam, Ramata et Fatma (secrétaires au Projet DIASS)

Enfin, toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail

INTRODUCTION

L'acuité de la crise économique et financière que traverse aujourd'hui l'Afrique, ses conséquences politiques et sociales, accentuées par les problèmes liés à la démographie et à l'urbanisation, ont pour conséquence, notamment en milieu urbain, un accroissement considérable des difficultés d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

L'insertion par l'emploi constitue, quels que soient les pays, un moment clé dans la vie des jeunes.

La ville est supposée être le lieu le plus propice et l'espoir d'un autre mode de vie. Ces changements profonds dus au contexte politique et économique nouveau entraînent des modifications profondes.

Ainsi la cellule familiale traditionnelle ne joue plus son rôle. Les jeunes tentent alors de développer de nouvelles solidarités, d'inventer de nouveaux modèles culturels et politiques.

Les jeunes constituent une nouvelle classe en rupture et il est à craindre des dérapages fort préjudiciables à la stabilité sociale.

Le nombre sans cesse grandissant d'illettrés, de déscolarisés, mais aussi les diplômés sans emploi, tous à la recherche de "petits boulots" pour palier aux besoins immédiats, conduit cette jeunesse à se réfugier dans l'informel et le pas vers la petite ou grande délinquance est vite franchie.

Cette situation alarmante, n'est pas sans interpeller les Etats qui, principalement depuis les cinq dernières années, concentrent leurs efforts en partenariat avec les institutions et organismes internationaux, à la recherche de solutions concrètes et durables en faveur de la jeunesse.

C'est en considérant ces multiples interrogations et pour répondre à ce débat que nous avons retenu d'intituler notre étude **"MOBILISATION DES JEUNES PAR L'ANIMATION SPORTIVE " CAS DE LA MOUGHATAA DE RIYADH.**

PREMIERE PARTIE :

A. LES ACTIVITES SPORTIVES: MOYENS D'INSERTION

SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.....

I. Généralités

II. Plan et rôle de l'animation dans la société actuelle

1. Définition

2. Quel sera l'espace d'animation

3. Quelle formation pour quel animateur

III. Pourquoi le choix de l'animation sportive ?

B. CONTEXTE MAURITANIEN.....

I. Présentation sommaire de la R.I.M.

II. Bref rappel historique.....

1. Dans le secteur jeunesse

2. Dans le secteur sport

III. Différentes périodes de l'évolutions du sport mauritanien

1. La période de 1960 à 1972.....

2. La période de 1973 à 1980.....

3. La période de 1981 à 1992.....

C. LES ASSOCIATIONS

I. Le développement du mouvement associatif en RIM.....

II. L'animation sportive de proximité

III. L'importance du quartier dans le développement des APS

1. Les quartiers résidentiels.....

2. Les quartiers nouveaux

3. Les quartiers populaires

I. GENERALITES

Les actions des mouvements associatifs des jeunes sont aujourd'hui considérées comme un outil concret de médiation sociale. L'activité sportive est un moyen pour la dynamisation, l'épanouissement, la socialisation et la promotion des jeunes. Elle est facteur de développement. Le sport peut être un atout politique d'insertion sociale.

En effet, l'impact du sport est grand auprès des publics en général, des publics difficiles en particulier. Le sport est un moyen de contact avec les jeunes et notamment des publics défavorisés. Outil irremplaçable de prévention et de socialisation, il est l'occasion de renouer un dialogue quelquefois rompu.

C'est ainsi que les plus démunis doivent avoir accès à la pratique sportive. Pour ces populations fragiles, la pratique sportive doit être plus qu'un loisir, plus que le simple désir d'occuper les jeunes ou de canaliser leur violence. Le sport est le support privilégié d'un travail de réinsertion sociale, de réapprentissage du collectif, du civisme et de la citoyenneté.

Il est indispensable de développer des animations sportives dans les quartiers déshérités. L'insertion sociale de la jeunesse au sein de la société relève d'un contrat social formulé à l'échelle de la société. C'est localement un défi à relever qui impose une collaboration précise entre tous les acteurs institutionnels.

- Comment passer du sport attractif au sport outil d'insertion social ?
- Comment enclencher un processus de socialisation à partir de l'intérêt des jeunes pour les activités sportives?

Il est vrai que la tentation est grande dans les moments de difficultés de recourir au sport. Pourtant il ne saurait à lui seul résoudre des problèmes qui sont souvent d'ordre économique.

Si le sport demeure un bon outil, il suppose un projet et un mode d'emploi. L'identité sociale acquise par la pratique sportive ne galvanise plus les jeunes désœuvrés des grands ensembles urbains.

Aujourd'hui, l'activité sportive à vocation d'insertion ne "marche" que pour l'élite. Pour la jeunesse, il faut que cette pratique soit sous-tendue par un projet plus vaste générateur d'emploi et de formation qui dépasse le cadre de cette même activité.

Un outil nécessite également un mode d'emploi. Ceci nous renvoie immédiatement à la formation des intervenants ou des animateurs. Il s'agit en définitive de mobiliser cette jeunesse face au désarroi qui s'installe de jour en jour, autour d'un projet concernant leur avenir professionnel.

L'association des jeunes dans le quartier, dans le cadre de vie habituel, soucieuse de s'investir dans la construction d'un environnement économique proche, peut être une réponse à cette problématique.

Le sport a bien des facettes : détente, loisir, santé, hygiène, jeu, aventure, compétition, affrontement.

Le sport est éducatif avant tout : école de solidarité, apprentissage de la vie collective, du respect de l'autre et des règles.

Le sport est aussi l'occasion de retrouver le sens du plaisir partagé. La pratique sportive, c'est apprendre à vivre ensemble. Ce n'est pas une fin en soi, mais un moyen, un outil au service du développement et de l'éducation de l'homme.

Dans de telles conditions nous sommes arrivés à envisager l'opportunité de l'exploration de nouvelles voies répondant à l'aspiration de la masse populaire de pratiquer les activités physiques.

L'éducation physique et le sport constitue un élément essentiel de l'éducation permanente dans le système global de l'éducation¹.

Est - il possible de s'appuyer sur les activités sportives pratiquées et les potentialités encore en veilleuse dans les quartiers pour déboucher sur une pratique sportive de masse ?

C'est en considérant ces multiples interrogations et pour répondre à ce débat que nous avons retenu d'intituler notre étude "**MOBILISATION DES JEUNES PAR L'ANIMATION SPORTIVE** " **CAS DE LA MOUGHATAA DE RIYADH.**

La pratique sportive, que l'on observe chaque soir sur une place de quartier, s'appuie sur ces concepts. Le regroupement des jeunes par la pratique sportive en

1. *La pratique sportive de masse* : "EPS... système global de l'éducation" (UNESCO).

général entre dans le cadre de l'éducation et de la formation de tous. Cette forme de pratique doit - elle être intégrée à celle du mouvement sportif ?

Pour répondre à cette question, il appartient au mouvement sportif, appuyé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports de convaincre les divers responsables de cette pratique sportive spontanée de le rejoindre.

L'observation de ces pratiques spontanées montre que la plupart du temps les jeunes s'adonnent à des jeux sportifs collectifs (football en priorité, basket et handball ensuite, etc...) sur des espaces non aménagés, avec peu de matériel et sans encadrement.

Le choix de l'activité doit être laissé aux pratiquants. Par contre, il importe peut-être d'avantage de créer les conditions de la pratique par le plus grand nombre.

II. PLAN ET RÔLE DE L'ANIMATION DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

L'animation socio-éducative dépend des acteurs qui le fond. Parmi ceux-ci il y a l'Etat, les religions, les associations et mouvements de Jeunesse.

Si l'animation est l'ensemble des méthodes de conduite de groupes dans le but de favoriser l'intégration et la participation des membres à la vie collective, elle doit tenir en considération et même s'y référer les nombreuses mutations socio-politiques et économiques qui marquent la société moderne. Il y a en effet difficulté de donner de l'animation une définition capable de rendre compte de toute complexité.

L'animation comme l'appréhende Claude SIMONET (1978) "Les cahiers de l'animation n° 82, se conçoit en termes d'action culturelle qui épuiserait deux formes :

- l'une vise le développement social d'ensemble d'un groupe donné. Ce sont des actions, un ensemble d'action visant à restructurer la vie d'un groupe en relation à ses propres valeurs. Cette animation est selon l'auteur la moins institutionnalisée, la plus liée à un projet social au politique. C'est une réponse à des attentes directement exprimées par le groupe. Elle se forme d'actions et d'expériences simplement complétées par des acquisitions ponctuelles (une formation, des installations, etc.) justifiées par les exigences de la pratique. Dans cette forme d'animation, les groupes sociaux expérimentent une relation d'aide avec l'encadrement, et non un projet de base sur une pédagogie directive.

- l'autre, la seconde tendance, s'exerce dans les équipements institutionnels autour d'activités préexistantes aux participants et proposées à un exercice volontaire. Dans cette forme d'animation, les activités ne sont pas nécessairement en accord avec les valeurs du groupe qui a dans certains cas tendance à les rejeter. Cette animation suppose la maîtrise des instruments techniques et une capacité outillée d'intervention sociale et culturelle. Elle nécessite un temps spécifique de formation, où seraient prises à la fois la question des apprentissages techniques et celle des outils d'analyse de la réalité des groupes dans leurs apports avec la société. L'animation vise en cela de développer tous les aspects de la personnalité pendant et avant la période scolaire et durant toute la vie et à tous les âges. Elle est une manière d'agir dans tous les domaines du développement de la qualité de la vie et au sein d'une communauté. Il est question de tout ce qui concerne l'homme, culture, sport, activités économique, politiques etc.

1. Définition

Le dictionnaire Petit Robert définit le mot animation comme "l'action d'animer, de donner la vie, le mouvement..."

L'animation sportive consiste alors à rendre actif, à mobiliser des choses ou des personnes sans activités, sans mouvements au sédentaires. C'est ainsi que J. LEIF présente l'animation comme étant "la tentative de faire naître l'activité dans un groupe ou une équipe grâce à des motivations et des intérêts susceptibles de donner l'impulsion à cette activité"².

Le sport en général et le football en particulier est l'activité préférée des enfants. Il suffit pour s'en convaincre de traverser les rues des quartiers populaires pour voir le nombre de jeunes qui s'adonnent à sa pratique.

C'est pourquoi occuper les jeunes par le biais du sport semble être une entreprise aisée.

L'animation sportive peut aussi devenir un lieu de détection de talent. La pratique sportive peut en effet déceler des enfants qui ont une bonne coordination motrice. Ceux-ci avec l'accord de leurs parents peuvent prétendre à une carrière sportive.

2. Le Concept d'animation date des environs de 1960 d'après J. LEIF.

Les disciplines et activités sportives utilisées dans l'animation sont accessibles au grand public et leur vulgarisation n'est pas coûteuse. C'est par exemple la course à pied, la lutte, la natation dans les zones côtières et les jeux traditionnels.

Aussi, les disciplines sportives comme le football, le Volley-ball, le Basket-ball répondent à l'esprit de l'animation sportive.

Nous devons préciser que l'animation sportive de masse n'est pas un regroupement anarchique de gens où l'on fait ce que l'on veut.

Même si l'on n'est pas tenu d'appliquer strictement les règles et lois des jeux sportifs que l'on utilise, il faut en respecter l'esprit. La présence d'un animateur est nécessaire.

III. Pourquoi le choix de l'animation sportive ?

L'objectif de l'animation sportive que nous proposons peut se définir ainsi :

- un moyen d'occuper les enfants par le biais du sport ;
- l'animation servira à encadrer le plus grand nombre d'enfants possible à partir des activités physiques en vue de les concilier avec leur corps et leur milieu social ;
- elle ne demandera pas des exigences sur le plan des aptitudes physiques ;
- elle se passera dans les Centres d'Animation Sportive, dans les terrains vagues, dans les cours des écoles, sur les plages.

Nous soulignons au passage que chercher à participer à l'éducation des enfants par un moyen qui est le sport, n'est pas systématiquement former un sportif.

Notre appartenance au Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports de la République Islamique de Mauritanie explique ce choix. Au delà de notre formation d'Elève Inspecteur de la Jeunesse, d'autres éléments nous ont poussé à faire un tel choix.

Dans nos quartiers, l'absence de structures d'accueil pour les Jeunes est manifeste. Chaque observateur est en mesure de constater le manque de foyer de Jeunes .

Les Centres d'Animation Sportive (CAS) qui doivent remplacer les maisons des Jeunes dans les "Moughataa"³ ne sont toujours pas fonctionnels (à l'exception de celui de la "Moughataa" de Teyarett⁴ (réceptionné le 06/09/97) et sont de ce fait ignorés en plus par les familles.

Ces CAS s'adressent aux jeunes résidant dans les quartiers de chaque commune, sans exclusive, qu'ils soient scolarisés ou déscolarisés, actifs ou sans emploi. Les jeunes sans activité dans les quartiers, sont disponibles pour toutes les tentations que leur offre la ville : délinquance, drogue, prostitution, violence. Les groupes cibles peuvent être classés comme suit :

- les jeunes de la rue
- les jeunes non scolarisés
- les associations de jeunes de quartiers.

La démarche consiste à structurer et à renforcer les groupes spontanés existants. L'organisation d'associations de jeunes dans chaque quartier, ouverte à tous les groupes cibles et faisant une large place aux filles, autour des thèmes concernant l'insertion socio-professionnelle, peut apporter une première réponse à ce délicat problème.

Il est certain qu'une telle démarche exige l'implication de plusieurs secteurs techniques du milieu institutionnel.

1. Quel sera l'espace d'animation ?

L'existence d'infrastructure d'accueil, pour une pratique sportive au niveau de chaque quartier, est une des conditions de tout projet d'animation en direction des jeunes.

2. Quelle formation pour quel animateur ?

La prise en compte des situations particulières concernant la jeunesse dans la vie actuelle, nous amène à évoquer la nécessité de penser à la formation d'une génération nouvelle d'animateurs "socio-sportifs".

3. Département.

4. Nom d'un département.

Un animateur sportif doit avoir le contact direct avec les jeunes, être capable de comprendre leurs demandes.

Au niveau des qualités personnelles, l'animateur doit avoir une ouverture d'esprit, une capacité d'écoute, savoir aller vers l'autre.

Au plan professionnel, il doit au moins faire preuve d'une compétence technique reconnue par ses proches et par l'institution.

La formation d'animateur est souvent présentée comme moyen d'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. En effet, les Institutions (États, Communes, etc...) ne sont plus en mesure d'embaucher compte-tenu des difficultés économiques

Il s'agit donc ici de reconnaître la promotion du leader choisi par l'association en tant que bénévole. La formation se propose de lui donner les outils pour avoir un bon contact avec les jeunes, d'impulser et de mener à bien les projets, de savoir évaluer ses actions, mais aussi d'apporter une connaissance technique minimale au groupe qu'il encadre.

On peut à titre d'exemple, s'appuyer sur la formule suivante :

- Animateur de quartier
- Entraîneur 1° degré
- Entraîneur 2° degré

Le niveau qui nous concerne ici est celui d'animateur de quartier. Cette formation devra préciser, outre la fonction et le secteur d'intervention de l'animateur de quartier, les contenus théoriques, pratiques et les modalités de suivi, de contrôle et d'évaluation.

^L'animation servira à encadrer le plus grand nombre d'enfants à travers des activités physiques en vue de les concilier avec leur corps et leur milieu social.

Le sport de haut niveau s'adresse d'avantage à une élite. Les champions constituent une référence pour les Jeunes, mais aussi un exemple pour l'effort, l'équipe et le respect des règles.

En fonction de la diversité des motivations de chacun, la pratique sportive peut revêtir des formes bien différentes: loisir, activité d'entretien, activité éducative ou une compétition.

Du sport pour tous au sport de haut niveau, avec des modes d'expression, d'organisation, de vocation et d'animation différents, toutes ces formes de pratiques constituent un moyen prodigieux au profit de l'épanouissement de l'homme.

Cet autre niveau de pratique doit supposer une organisation moins structurée, moins codifiée, plus souple et par conséquent une animation différente. Les problèmes économiques et sociaux actuels de la jeunesse qui réside dans ces quartiers sont à prendre en considération. Le lieu de pratique doit être proche du lieu d'habitation.

B. CONTEXTE MAURITANIEN

I. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

1. Géographie

Avec une population de 2 211 473 habitants⁵, la République Islamique de Mauritanie est située entre le 15^{ème} et le 27^{ème} parallèle nord et couvre une superficie de 1030700 km². Elle est limitée au Nord par l'ex-Sahara occidental et l'Algérie, à l'Est par le Mali, au Sud, par le Mali et le Sénégal et à l'ouest par l'océan Atlantique.

Au centre et au nord du pays, le relief est constitué de massifs montagneux tels ceux de l'Adrar et du Tagant qui culminent de 400 à 800 mètres. A l'exception de la plaine alluviale du Sénégal appelée Chemama, le reste du pays est constitué en grande partie d'alignements, domaines où lorsqu'il pleut se couvrent de pâturages.

Le climat saharien au nord et sahélien au sud est généralement chaud et sec. Il est doux en bordure d'Océan atlantique et connaît quatre mois de saison de pluie (de juin à septembre).

5. Source : Office National de la Statistique éd. 95.

2. Structures politiques et administratives

La république Islamique de Mauritanie a accédé à la souveraineté internationale le 28 novembre 1960. Le pays est divisé sur le plan administratif en 13 régions (Wilaya) et 53 départements (Moughataa).

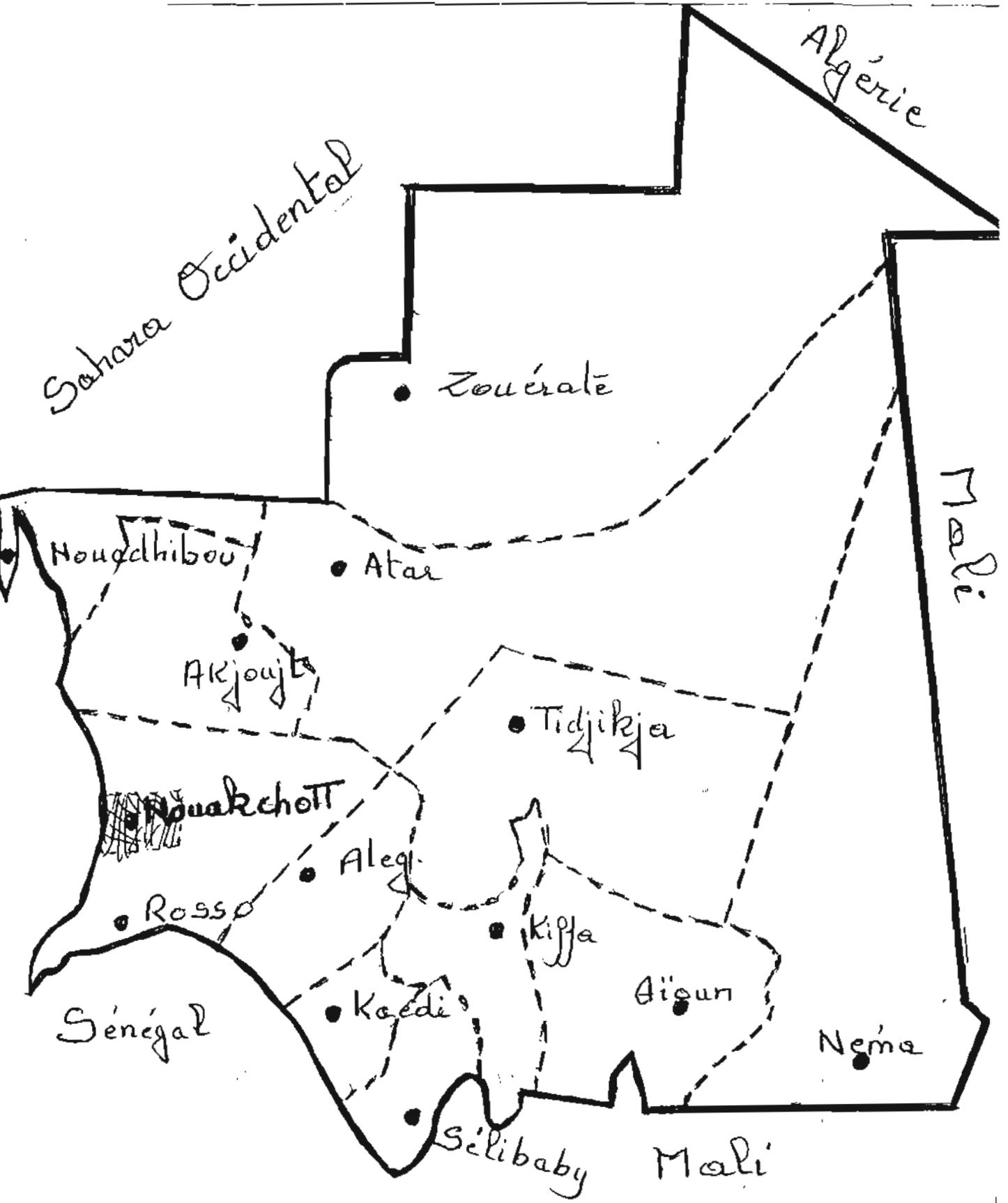
L'histoire politique de la Mauritanie a été particulièrement marquée ces dernières années par les événements majeurs ci-après :

- l'adoption par référendum le 12 juillet 1991 d'une constitution instaurant la démocratie dans le pays.
- la promulgation le 25 juillet 1991 des lois consacrant le multipartisme et la liberté de la presse
- l'élection au suffrage universel direct le 24 janvier 1992 du Président de la République
- l'élection en mars 1992 d'une assemblée nationale composée de 79 députés.
- l'élection en avril 1992 d'un Sénat composé de 56 sénateurs dont trois qui représentent les mauritaniens installés à l'étranger.
- la nomination le 18 avril 1992 d'un premier ministre et la formation d'un cabinet de 22 membres.

STRUCTURES ADMINISTRATIVES

WILAYA (RÉGION)	MOUGHATAA (COMMUNE)	CHEF-LIEU RÉGION
Nouakchott	Arafat, Dar-Naïm, El Mina, Ksar, Sebkha, Taragh- Zeina, Teyarett, Riyadh , Toujounine	Nouakchott
Hodh El Charghi	Nema, Oualata, Bassikounou, Amourj, Djiguenni, Timbedra	Néma
Hodh El Gharbi	Aïnoun, Konbonni, Tamchakett, Tintane	Aïoun
Assaba	Barkewol, Boumdeïd, Guérou, Kankossa, Kiffa	Kiffa
Gorgol	Maghama, Mbout, Monghel, Kaédi,	kaédi
Brakhna	Aleg, Bababé, Boghé, Mbagne, Maghta- Lahjar	Aleg
Trarza	Boutiïmit, Keur Macène, Rosso, Maderdra, R'kiz, Ouat-Naga	Rosso
Adrar	Atar, Chinguiti, Ouadane, Aoujeft	Atar
D. Nouadhibou	Nouadhibou	Nouadhibou
Tagant	Moudjeria, Tichitt, Tidjikja	Tidjikja
Guidimakha	Ould Yengé, Sélibaby	Sélibaby
Téres -Zemmour	Bir-Mougrein, F'derick, Zouerate	Zouérate
Inchui	Akjoujt	Akjoujt

CARTE REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE



II. BREF RAPPEL HISTORIQUE

Pour saisir la situation que traverse notre jeunesse et notre sport, il importe de rappeler mais brièvement les grandes phases de son évolution.

1. Dans le secteur de la jeunesse

La première organisation de la Jeunesse à l'échelle nationale (Association de la Jeunesse Mauritanienne) fut créée en 1955. Cette organisation avait le mérite de regrouper un ensemble de jeunes représentatifs, de la Communauté nationale dans sa diversité.

L'Association de la Jeunesse Mauritanienne qui n'a pu s'implanter dans tout le pays allait voir cesser son action mais son extinction juridique n'interviendra qu'en 1964, laissant place à une autre organisation appelée Jeunesse du Parti du Peuple Mauritanien (JPPM). L'expérience de cette dernière est la plus riche de l'histoire du Mouvement National de la Jeunesse.

Cette Jeunesse malgré la diversité de ses sources d'inspirations, a eu le mérite d'amener le régime en place au prix de sacrifices énormes à se mettre à son écoute, traduire dans les faits certaines de leurs aspirations.

Au lendemain du 10 Juillet 1978⁶, les options prises par le nouveau pouvoir allaient susciter l'adhésion de larges couches de la Jeunesse.

La restructuration du 12 Décembre 1984⁷ a créé un espoir de rénovation au sein de la Jeunesse. Si les structures d'éducation des Masses (SEM) jouent un rôle important dans la mobilisation, elles ne constituent pas un cadre adéquat à l'encadrement de la Jeunesse. Or c'est de la mobilisation de notre jeunesse que dépendra l'essentiel de notre action.

Notre jeunesse traverse une crise profonde dont les manifestations ne sont que le reflet des aspects multiples de la situation du pays en général. Cette crise qui dépasse la

6. Prise du pouvoir par les militaires (Comité Militaire du Salut National).

7. Création des Structures d'Education des Masses.

somme des facteurs qui l'ont engendrée, se manifeste au plan économique et social, culturel et politique.

La jeunesse mauritanienne qui demeure la couche la plus sensible de notre peuple est marquée par l'interaction de la récession mondiale et les effets d'une sécheresse prolongée.

En effet, l'absence de pluies plusieurs années durant a contribué à la destruction d'une part importante de notre cheptel, à la réduction notable de notre production agricole, à mettre au chômage de nombreux jeunes cultivateurs et éleveurs, détruisant ainsi les fondements de notre économie traditionnelle.

La jeunesse qui abandonne son terroir, laissant derrière elle les personnes âgées sans assistance et privant le monde rural de bras nécessaires à sa survie se heurte à la réalité amère des grands centres: absence de structures d'accueil, dépravation des mœurs, chômage.

Culturellement, les différentes réformes de notre système éducatif, opérées chaque fois pour répondre à une exigence de circonstance, l'absence d'une politique culturelle cohérente capable d'enraciner notre jeunesse dans toutes ses valeurs de civilisation et garantissant une ouverture consciente sur l'effort positif des autres, ont grandement favorisé la crise culturelle que connaît notre jeunesse.

Politiquement, l'absence de perspectives claires quant à son avenir, l'ambiguïté des solutions apportées aux problèmes nationaux, favorise chez les jeunes un sentiment de pessimisme, de démission. Cette tendance à l'indifférence traduit un état de lassitude engendré par le vide qui s'étend indéfiniment devant elle.

3. Dans le secteur du sport

En présentant la situation du sport dans notre pays, notre intention est de mettre à découvert nos insuffisances, nos lacunes et nos erreurs, afin d'aider à mieux préparer l'avenir.

- Quelques rares stades en état de délabrement, des aires de jeux transformées en marchés ou en propriétés privées, existent à travers le pays.
- Un matériel sportif qui est rare, souvent mal géré et très coûteux.

- Un Football qui se cherche encore, malgré les efforts de la Fédération et des clubs. Ce Football tatillon il est vrai, mais constituant pourtant le seul pôle d'activité sportive du Département chargé de la Jeunesse et des Sports.
- Les Fédérations et les ligues désorganisées dans certains cas sont inexistantes dans d'autres.

III. DIFFÉRENTES PÉRIODES DE L'ÉVOLUTION DE NOTRE SPORT

Pour mieux comprendre cette situation que présente ce sobre tableau de la situation de notre sport, il est nécessaire de prendre un recul en relatant les périodes qui ont marqué notre sport de l'indépendance à nos jours :

- de 1960 à 1972 :
- de 1973 à 1980 :
- de 1981 à 1982 :

1. La période de 1960 à 1972

Elle se caractérise par :

Une grande animation sportive dans nos écoles et sur le plan des compétitions nationales et internationales (Abidjan 1961, Dakar 1963, Dakar 1973).

Il est nécessaire de souligner qu'à cette période, compte tenu du niveau de notre sport et du retard par rapport aux autres Etats, la présence de nos sportifs avait symbole de participation. Au cours de cette dite période, la formation de cadres était presque inexistante.

2. La période de 1973 à 1980 :

La plus glorieuse de notre sport. Notre sport qui venait de décoller s'était rapidement hissé en quelques années à un niveau qui a permis de constater des résultats satisfaisants.

Le Conseil National de la Jeunesse et des Sports, regroupant les Fédérations, les Clubs, les Ligues, le Comité Olympique et la Direction des Sports, en élaborant un programme d'activités, mettait en place des Fédérations élues pour deux ans, préconisait

la transformation de la plus grande Maison des Jeunes en Centre de Formation des Cadres.

Avec la création du Centre National de Formation des Cadres, l'Etat entreprit une formation de Maîtres d'EPS et Commissaires de Jeunesse sur le plan national et, timidement, une formation de cadres supérieurs, à l'Etranger.

Le Conseil National de 1977 renouvelait démocratiquement les Fédérations Sportives et le Comité Olympique.

Au cours de cette même période, deux Clubs de Foot - Ball, de dimension internationale, le " Chebab Riyadh " et les "Espoirs de Ntt ", ainsi que l'équipe nationale, nous donnèrent beaucoup de satisfactions.

Dans la zone de développement sportif n° 2 comprenant la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Cap - vert, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra - Leone, nos représentants rivalisaient d'égal à égal avec les autres formations.

C'est ainsi qu'en Gambie, notre Pays accédait en demi - finale de la Coupe Amilcar Cabral, en éliminant le Mali, après s'être incliné face au Sénégal par 2 buts à 1. Ce résultat nous faisait oublier la prestation de 1972.

Dans la même époque, notre basket - Ball connaissait une gloire au niveau de l'équipe nationale, née de la fusion de deux formations scolaires championnes à cette époque.

La pratique du Volley - Ball connu une grande vulgarisation à travers le pays ainsi que l'athlétisme, avec l'organisation des semaines nationales et régionales de la Jeunesse. Le Sport Scolaire gagnait en intensité.

3. La période de 1981 à 1992

Elle fut la plus grande de l'histoire de notre sport. Cette période devait consacrer le clubisme libre. Elle marque surtout un désengagement de l'Etat qui estimait que les Clubs étaient des Associations privées devant désormais se prendre en charge. Cette réforme constitue la cause profonde de la situation actuelle de notre sport.

Au niveau des structures, une série de Comités Nationaux et Régionaux provisoires devaient se succéder, mettant fin aux motivations démocratiques et marquant une instabilité dans leur fonctionnement.

L'absence de budget d'activités entraînait une paralysie des structures, réduites à des activités superficielles. La léthargie et le découragement s'installaient dans le rang des sportifs. Les résultats sont enregistrés en dents de scie.

Le désintéressement des Autorités Régionales, politiques et administratives, portait un grand préjudice aux structures sportives à l'intérieur du pays.

Au niveau de la formation, le chômage de nombreux cadres sportifs, qui venaient d'être formés à l'Etranger et sur le plan national et l'arrêt de la Formation au Centre de Formation des Cadres, constituaient un handicap important qui limitait les actions de Développement du Sport.

Bref, une situation catastrophique, surtout par rapport à la période précédente, celle qualifiée de décollage du Sport Mauritanien.

Depuis 1993, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports s'est engagé dans une politique en faveur de la Jeunesse qui s'est traduite de façon concrète par :

- Une enquête sur les besoins et aspirations des Jeunes. (voir cf. Annexe 1)
- L'élaboration d'un programme national d'insertion socio - professionnelle des Jeunes.

L'objectif premier est de favoriser la création d'Associations de Jeunes dans les quartiers de chaque commune et de les mobiliser autour de ces thèmes.

Les Maisons de Jeunes, les foyers de jeunes constituent à l'évidence le lieu privilégié de réunion des membres de l'association.

C. LES ASSOCIATIONS

I. LE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF EN MAURITANIE

Qu'il s'agisse d'associations de jeunes en général, ou d'associations à caractère plus spécifique par leurs activités (sport et culture), le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports a clairement indiqué sa volonté de favoriser le développement du mouvement associatif.

Il s'agit de combler le vide profond qui existe entre les instances supérieures du mouvement associatif que l'on peut identifier au mouvement fédéral et la pratique de base, laissée à elle - même, sans appui effectif de l'Etat. La situation politique, économique et sociale des dernières années ne laisse guère d'espoir quant à une subvention en faveur du mouvement associatif.

L'Association est le lieu où les jeunes ont la possibilité de prendre des responsabilités, s'affirmer fut-il sur le plan culturel, sportif ou plus généralement éducatif.

C'est à notre sens dans ce cadre que le mouvement sportif national doit trouver les racines de son propre développement.

II. L'ANIMATION SPORTIVE DE PROXIMITE

L'attrait et l'importance de l'activité sportive pour les populations, les Jeunes en particulier, sont tels que tous les gouvernants en font une préoccupation majeure". Le sport est devenu un fait social de notre époque, voire un des traits majeurs du 20e siècle.⁸

Si partout dans le monde il existait des formes d'activités physiques dans le temps les plus reculés de la civilisation humaine, aujourd'hui la forme dominante est le sport moderne.

Ainsi, nous sommes tentés de nous fonder sur cette réalité et ne négligeons l'importance des jeux traditionnels qui ont les mêmes qualités.

Le sport en tant que pratique, participe au développement physique de l'individu, contribue à sa santé et à sa formation morale.

C'est ainsi qu'en République Islamique de Mauritanie, les pouvoirs publics depuis l'indépendance ont toujours accordé au sport une certaine attention .

8. Michel BOUET et Signification du sport p. 8.

Environ 27 % des jeunes Mauritaniens en âge de pratiquer le Sport se trouvent en dehors des structures fédérales délégataires de pouvoir et chargées d'organiser et de gérer le sport⁹. L'âge de ces jeunes est compris entre 13 et 30 ans.

A quoi peut - on attribuer ce faible taux de participation ?

- à l'inadéquation des structures ou à l'incapacité des hommes ?
- à l'insuffisance des moyens matériels et humains ?
- à la faiblesse de l'information et du niveau de formation ?
- ou simplement à un problème de choix et d'orientation en matière de politique sportive ?

Depuis Avril 1994, des actions de formations ont été réalisées et ont concerné 210 animateurs sportifs de clubs de quartiers dans différentes disciplines pour les 9 Moughataa de Nouakchott et les 12 Chefs lieux de Région de la Mauritanie. Une dotation en matériel avait été prévue pour chaque stagiaire.

Les Inspections Départementales de Jeunesse et des Sports mises sur pied ont été chargées en relations étroites avec les Communes de proposer leurs stagiaires.

Le mouvement sportif, national et départemental (Fédérations et ligues), a été associé dès le départ à ce projet.

L'Encadrement a été fourni localement par le Ministère de tutelle, les Fédérations et pour les intervenants étrangers par la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle. D'autres part, la poursuite de l'appui à ce projet prévoit :

- des championnats ou des tournois Inter - Moughataa organisés dans chaque discipline sportive.
- La création de sections sportives par spécialité en relation avec le mouvement sportif départemental.

Ce n'est que durant les vacances scolaires que les Associations Sportives et Culturelles (ASC) de quartiers cherchent leur voie dans cette situation difficile.

9. Rapport entre population jeune et les licenciés au niveau des fédérations de F.H.B.V. et athlétisme.

III. IMPORTANCE DU QUARTIER DANS LE DÉVELOPPEMENT DES A.P.S

Si il est difficile dans les villages de faire une différenciation des quartiers, dans les cités urbaines par contre on distingue nettement trois types de quartiers.

- les quartiers résidentiels
- les nouveaux quartiers ou type "habitations à loyer modéré"
- quartiers populaires

En tant que lieu d'habitation, en Afrique le quartier est très souvent un endroit animé où les activités sociales et culturelles sont rarement absentes. Au regard de cela, quel intérêt la quartier peut - il présenter dans le développement des activités physiques et sportives.

1. Quartiers résidentiels

C'est un lieu d'habitation pour l'élite bourgeoise qui occupe les fonctions et assure les plus importantes responsabilités dans la cité. Ces quartiers se situent en marge des quartiers populaires. Les bâtiments sont de grandes maisons avec jardins et quelquefois piscines. Ces quartiers sont très peu peuplés. Le brassage entre les locataires des différentes maisons est presque inexistant.

2. Les nouveaux quartiers (SOCIM - SOCOGIM - BMD)

3. Les quartiers populaires

Ce sont les quartiers dont l'origine s'explique par des raisons économiques, sociales, culturelles, ethniques

Au bord de la mer, on trouve des quartiers de pêcheurs, et au bords des usines des quartiers d'ouvriers s'implantent. On trouve aussi des quartiers de Maures, Oualo-Oualo etc.

De même, il y a de nouveaux quartiers qui sont constitués par les population déguerpies. Le développement et le peuplement des quartiers populaires se font généralement de façon spontanée et non contrôlée. Pour cela, le quartier populaire est souvent surpeuplé. La sécurité et la salubrité font défaut. Les maisons et les concessions ne sont pas souvent un bon état.



Le quartier c'est la cité des plus démunis : les ouvriers, pêcheurs, artisans, chômeurs, etc... Frantz FANON disait : *"la ville du colonisé ou des mains de la ville indigène, la ville nègre, est un lieu malfané peuplé d'hommes malfamés. On y naît n'importe où, n'importe comment. On y meurt n'importe où de n'importe quoi. C'est e monde sous intervalle, les hommes sont les uns sur les autres, les cases les unes sur les autres..."*¹⁰

En effet, FANON parle du quartier populaire où la proximité côtoie quotidiennement la pauvreté et où la dégradation des mœurs se manifeste tous les jours. Dans les quartiers populaires, les rapports entre les gens sont des rapports directs. cela est favorisé par les survivances encore influentes de la tradition. La réalité de la famille africaine fait qu'il est courant de trouver dans les maisons plus d'une quinzaine de personnes. Le voisin est considéré comme l'un des vôtres aussi l'ambiance de regroupement est monnaie courante. Les jeunes d'un même quartier sont toujours ensemble.

Les regroupements de jeunes se font autour de distractions, de jeux (dance, belote ou les jeux de dames) ; soit ce sont des activités phys et sportives qui occupent cette frange de la jeunesse. Cela peut aussi être des activités telles que les jeux de hasard ou la consommation de stup... en somme toute chose pouvant mettre en péril son intégrité physique et intellectuelle.

Ce qui est intéressant dans les quartier populaires c'est que l'activité sportive préoccupe les populations, les jeunes plus particulièrement. Dans presque tous les quartiers populaires, les enfants s'adonnent à l'activité sportive dans les maisons, comme dans la rue.

10. Frantz FANON : *Les Damnés de la Terre*. Éd. Maspéro, 1978.

DEUXIEME PARTIE :

A. EXEMPLE DE RIYADH

- I. Présentation de la Moughataa de Riyadh.....
 - 1. Organisation administrative
 - 2. Infrastructures
- II. Analyse de la situation
- III. La mobilisation des jeunes par l'animation sportive.....

B. DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- I. Etats des lieux.....
- II. Proposition de mise en œuvre du projet

 - 1. Phase 1
 - 2. Phase 2.

- III. Finalité du projet

C. OBJECTIFS DU PROJET.....

- I. Les actions parallèles

 - 1 Recherche du partenariat
 - 2. Création d'un comité d'organisation
 - 3. Les membres du Comité d'organisation

- II. Rôles et tâches du MFPTJS et de ses partenaires

 - 1. LE MFPTJS
 - 2. La Moughataa (Commune).....
 - 3. Les animateurs - Entraîneurs
 - 4. Organisations non gouvernementales.....
 - 5. Les acteurs économiques
 - 6. La mission de Cooperation et d'Action Culturelle

Dans ce chapitre nous essayerons de mettre en place une structure permettant un démarrage effectif de l'animation sportive au niveau de la Moughataa de Riyadh.

I. PRESENTATION DE LA MOUGHATAA DE RIYADH

Riyadh est une banlieue située à 16 km du centre ville de Nouakchott. Elle s'étale au - delà de 9 km de long sur l'axe Nouakchoot - Rosso pour une largeur de 2 km.

A l'origine, il s'agissait en 1987 de reloger les habitants des Kebbé ¹¹ de Sebka, El-Mina, suite aux opérations de déguerpissement.

L'habitat, d'une manière générale, est peu varié allant de la baraque à la simple maison en dur.

L'infrastructure routière est constituée de routes non bitumées. Un faible réseau d'éclairage entre le PK7 et le PK12 et un réseau de distribution d'eau sous forme de borne fontaine parcourent les quartiers.

Le commerce est partout présent dans la Moughataa. A côté de celui-ci existent 6 marchés dont la vocation demeure la satisfaction des besoins alimentaires immédiats des populations.

Le transport est un des problèmes majeurs de la Moughataa compte tenu de sa situation géographique par rapport au centre ville de Nouakchott.

Ce transport est assuré par des minibus ou cars rapides qui font parfois deux heures pour couvrir le trajet en aller et retour (distance 32 km).

Sa population est composée en grande partie de maures. Mais, à l'image des quartiers populaires, on y rencontre presque toutes les ethnies de la Mauritanie et des habitants de la sous - région en particulier.

Du fait de la forte croissance démographique qui caractérise les pays du tiers - monde, sa population est estimée à 37.885 habitants dont 40%¹² représentent la jeunesse.

11. Bidonvilles

12. Source : Office National de la Statistique, éd. 95.

1. Organisation administrative

Riyadh est une Moughataa à la tête de laquelle se trouve un Hakem ¹³. Toutes les structures administratives y sont représentées :

- Une Mairie
- Un Tribunal
- Un Commissariat de Police
- Une Inspection Départementale de la Jeunesse et des Sports
- Un Service de l'Etat - civil
- Une antenne du Croissant Rouge Mauritanien
- Une Cellule pour Handicapés
- Un Centre Médical
- Deux maternités
- Deux Mahadra¹⁴
- Douze Ecoles primaires
- Un Collège
- Un lycée (année scolaire 97-98)

2. Infrastructures

Seul un petit espace sert provisoirement de stade à la Moughataa. Il existe un terrain de football dans les locaux du collège. Vu sa longueur, la Moughataa est découpée en 7 zones¹⁵.

II. ANALYSE DE LA SITUATION

Après avoir fait une brève présentation du cadre, nous proposons à travers celle - ci de faire une analyse sur la situation de notre champ d'action. Cette analyse se justifie d'abord :

- par rapport à notre expérience d'éducateur en tant que cadre sportif
- par rapport aux propositions de solutions que nous formulerons dans le programme d'action.
- Enfin parce que habitant Riyadh.

13. Préfet

14. Ecoles coraniques.

15. Quartiers.

Dans un premier temps, il s'agit pour nous d'avoir une compréhension rationnelle des problèmes que traversent les populations de Riyadh. Parmi ces multiples problèmes, nous citerons :

- La faiblesse des revenus et des ressources empêche la satisfaction correcte des besoins essentiels
- Le divorce ou la démission totale des parents
- Le phénomène de mendicité grandissant
- Le manque de structure d'animation

Le manque de suivi parental engendre la plupart des échecs scolaires. De plus, les jeunes délinquants du centre ville viennent se faire oublier quelques temps dans les quartiers périphériques comme Riyadh et entraînent avec eux nos enfants en quête de nouveaux amis.

Les jeunes n'ayant aucune activité pour les occuper, se côtoient dans la rue, deviennent esclaves de celle-ci.

Le phénomène "jeunesse" exige dès à présent une mobilisation effective et une réelle volonté d'action de tous les intervenants sensibilisés à ses problèmes.

Le projet doit très vite trouver sa concrétisation sur le terrain auprès et avec la "jeunesse".

III. "LA MOBILISATION DES JEUNES PAR L'ANIMATION SPORTIVE ".

L'Animation sportive entre dans le champ de nos compétences et nous pouvons nous appuyer sur les différents ministères ayant pour mission de prendre en charge les jeunes ainsi que les mairies, les mouvements de jeunes, les fédérations nationales sportives et les Organisations non gouvernementales.

Cette mobilisation des jeunes existe déjà mais sous une forme "sauvage" et informelle sur les différents terrains. Cette pratique de sport de rue tend à se manifester. Donc pour être efficace, notre action se limitera à :

- l'animation sportive proprement dite,
- favoriser l'organisation de l'aide proposée par les autres intervenants sensibilisés au problème de jeunesse.

L'origine du projet remonte au mois d'Avril 1994 lors de l'élaboration du premier projet **FAC Jeunesse et Sport 94 - 95 - 96**. Convention n° **94.000.400**. Nous avons prévu devant l'ampleur du phénomène "jeunesse" et sur les recommandations du Département plus de 72,13% du montant du FAC pour la mobilisation des jeunes par l'animation sportive de proximité.

La politique engagée par le Gouvernement Mauritanien en faveur de la jeunesse et des sports et définie par le Président de la République, montre une convergence de vue avec les préoccupations de nos partenaires¹⁶.

Dans ce cadre politique engagé par le gouvernement Mauritanien, en faveur de la jeunesse et des sports, le Projet de Développement intégré des Activités Sportives et socio-culturelles (DIASS) financé par le Fonds d'Aide et de Coopération (France), vise à l'intégration sociale des jeunes pour la mise à disposition d'infrastructures, d'équipements et d'encadrement dans les domaines des sports et des activités socio - culturelles.

"La politique nationale, voulant pour le développement et l'intégration sociale de la jeunesse construire un cadre favorable d'expression et d'ouverture, souhaite s'appuyer sur les valeurs éducatives du sport".

Le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports développe et favorise le projet de création en direction de la jeunesse qu'elle soit scolarisée ou livrée à elle - même dans la rue, dans le quartier.

S'adressant à la jeunesse Mauritanienne (46% de la population totale ont moins de 25 ans) et particulièrement à la jeunesse urbaine, (en 1995, près de 50% de la population Mauritanienne vivent dans des villes de plus de 5000 habitants)¹⁷, ce projet vise à mobiliser, occuper, initier et perfectionner cette jeunesse au travers d'activités sportives et socio - éducatives dans les Centres d'Animation Sportive (C.A.S) ou aménagements de proximité. Ces activités permettent ainsi d'éviter les dérives dues à l'oisiveté, à la situation économique difficile actuelle, à l'expansion démographique, à la fragilité du tissu social avec les conséquences que sont la délinquance juvénile, la drogue, la prostitution etc...

16. Discours prononcé par Son Excellence MAAOUYA OULD SID'AHMED TAYA en Août 1993.

17 Source. Office Nationale de la Statistique, éd. 1995.

Il tentera de reconstruire les identités, les solidarités, les moyens d'expression des jeunes en leur donnant accès à des structures stables, attrayantes, conviviales au sein desquelles ils pourront s'impliquer et se former.

Tenant compte des objectifs visés dans cette mobilisation, le Projet DIASS se réalisera suivant trois grands axes :

1. Appui aux activités sportives

Il s'agit de mettre en place ou de renforcer les structures devant permettre la pratique sportive par le plus grand nombre de Jeunes.

A cet effet, deux publics seront privilégiés :

- les scolaires avec le développement la pratique du sport à l'école
- les athlètes.

La pratique sportive par les plus défavorisés sera aussi encouragée en vue d'une meilleure insertion sociale.

En formation, celle des cadres sportifs de l'Etat et des Fédérations sportives nationales sera l'une des priorités du Projet.

1. Appui aux activités socio - culturelles

Le projet permettra :

- La construction ou la réhabilitation des locaux ou terrains à Nouakchott et dans les Wilaya ¹⁸.
- La création de lieux de rencontre pour la Jeunesse plus particulièrement dans les nouvelles Moughataa de Nouakchott
- L'aménagement d'un camp de scout et d'un camp de Jeunesse

18. Régions.

3. L'appui aux foyers socio - éducatifs

- La formation des cadres d'animation

Dans le cadre de la décentralisation, les collectivités locales seront fortement associées aux actions entreprises.

B. LES DIFFERENTES ÉTAPES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

I. ETAT DES LIEUX

- détérioration grave des installations sommaires
- peu de programme d'animation sur ces aires (à l'exception d'un petit nombre)
- détérioration des relations adultes-jeunes
- organisation des jeunes par eux - mêmes
- peu de perspectives de progrès et d'ouverture sur la société.

La Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle nous a alloué au titre du FAC 190.000.000 d'Ouguiya¹⁹ pour la réhabilitation d'aires de sports et la construction à Nouakchott de 5 aménagements de proximité à Teyarett, Dar-Naïm, Sebkha, El-Mina et Riyadh.

II. PROPOSITION DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Cette deuxième étape prendra effet dès finition des chantiers de construction des aménagements de proximité. Pour Riyadh, ce sera vers la fin du 2eme semestre 1998.

Le programme de mobilisation des jeunes par l'animation sportive de proximité à Riyadh devra être conçu comme suit :

1. Phase 1

La première opération consiste à sensibiliser les jeunes de chaque quartier de la Moughataa au projet de création, par eux - mêmes, de clubs unisports en présence des responsables de quartiers et des associations déjà existantes.

19. Archives S Projet DIASS.

Lors de la tenue de l'assemblée générale constitutive, les jeunes auront à élire les responsables du bureau de leur club et à désigner leur animateur - entraîneur et leurs arbitres.

Une Association nouvellement créée devra être déclarée à la Mairie et à l'Inspection Départementale de la Jeunesse et des Sports. Le lieu de pratique sportive sera l'aménagement de proximité (centre d'animation sportive).

Il appartient aux jeunes de chaque club de participer à l'animation des espaces de jeux et d'en assurer l'entretien suivant des modalités qui seront arrêtées avec la Mairie et l'Inspection Départementale de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit ici de responsabiliser et de rendre autonome chaque association.

Le Chef de Service Communal chargé des Sports, supervisera l'opération avec l'appui de l'Inspection Départementale de la Jeunesse et des Sports, élaborera des calendriers de championnats ou de tournois inter - Moughataa en relation avec les clubs.

Dans ce cas deux principes seront à respecter :

- la saison sportive se déroule sur plusieurs mois d'où alternance entraînements - compétitions.
- la constitution des sections , pour chaque discipline sportive en relation avec les ligues, fera partie des objectifs à court terme.

Il veillera à ce que la responsabilisation des dirigeants soit effective et ce, dans tous les domaines qui concernent la vie des Clubs.

2. Phase 2

A l'issue de la première année de fonctionnement du Centre d'Animation Sportive, il serait nécessaire de prévoir des mesures d'accompagnement qui puissent permettre de consolider les acquis et de promouvoir le mouvement associatif communal.

Les actions réalisées par les responsables sportifs communaux seront coordonnées au plan départemental (Préfecture et Inspection). Les moyens à rechercher et à mettre en oeuvre portent :

- sur la formation des Animateurs bénévoles de Clubs (perfectionnement)

- sur la formation des dirigeants bénévoles (fonctionnement et gestion)
- sur l'appui à l'organisation des championnats et des tournois.
- sur l'appui au fonctionnement des sections sportives.

En Mauritanie la vie des Ligues est très inégale, celle des sections pratiquement inexistante.

- il nous est nécessaire de participer au niveau de la Moughataa à la réhabilitation du Mouvement Sportif National en consolidant les pièces de l'édifice.
- ce n'est qu'au niveau de la Moughataa qu'on peut donner au mouvement sportif toutes ses chances de promotion.

L'obtention de résultats significatifs passe par ce travail de restructuration du mouvement associatif sportif et par une formation dans le temps aussi bien des Pratiquants que des Cadres Techniques et des Dirigeants.

III. FINALITÉ DU PROJET

- favoriser l'intégration sociale par un changement progressif de l'appréhension du phénomène Sport et Jeunesse.
- de simple espace ludique il devra s'engager sur la voie d'une politique d'acteurs économiques responsables.

C. LES OBJECTIFS DU PROJET

- prévenir la fuite des enfants vers le centre de la Ville en leur proposant des activités saines dans leur quartier d'habitation.
- à établir un programme d'animation sportive, de gestion et de maintenance des aires de Sport
- augmenter la pratique sportive

I. LES ACTIONS PARALLELES

1. Recherche de Partenariat

Il faut rassembler et responsabiliser autour des aires de sport des intervenants d'horizons divers (Acteurs Économiques, Collectivités Locales, les différents Ministères, les ONG, les Associations de Jeunes, les Fédérations Sportives).

2. Création d'un comité d'organisation

Il est essentiel que soit constitué un Comité d'Organisation, de Gestion et de Maintenance des aires de sport avant toute action sur le terrain.

3. Les membres du Comité D'Organisation

- Représentants des jeunes
- Représentants des Acteurs Economiques
- Représentants des ONG
- Représentants des Collectivités Locales
- Représentants des Ministères concernés par la Jeunesse
- Représentants des différentes Fédérations Sportives
- Représentants des Associations.

Ce Comité d'Organisation devra agir conformément au Droit Mauritanien en s'appuyant sur les valeurs éducatives du Sport.

II. RÔLES ET TÂCHES

du Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports (M.F.P.T.J.S) et des partenaires

1. Le MFPTJS doit :

- élaborer un projet et un plan d'action pour les jeunes
- établir une programmation des activités sportives sur les stades en relation avec la mairie, les fédérations sportives et les jeunes
- redynamiser les fonctionnaires affectés dans ces aménagements de proximité
- favoriser l'organisation des compétitions sur ces aires de sport
- assurer le respect de l'éthique sportive.

2. La Moughataa doit :

- réactiver ses fonctionnaires spécialistes "Jeunes"
- sensibiliser la population au bien public
- répertorier les acteurs économiques implantés sur la commune et les sensibiliser aux problèmes des jeunes.
- faire appel aux jeunes pour la maintenance de l'aire de sport
- établir un partenariat avec les Services Techniques de la Commune.

3. Les animateurs - Entraîneurs doivent :

- organiser de manière continue une animation sportive
- bannir l'élitisme au profit de l'animation de masse
- répertorier les futurs éducateurs issus du milieu jeune et les proposer pour formation
- organiser une fois par an une compétition de prestige avec les meilleures formations des jeunes (Semaine Départementale)
- amener les jeunes à se structurer et à respecter les différents règlements

4. Les O.N.G doivent œuvrer pour :

- . la création de micro - entreprises
- . l'établissement de projets
- . la recherche de partenaires
- . l'établissement des requêtes
- . l'ouverture à la coopération décentralisée
- . la formation

5. Les Acteurs Economiques doivent :

- établir des contacts humains avec les jeunes (conférences, exposés, visites d'usines
- faire participer les jeunes aux différents travaux de maintenance
- dégager des moyens pour l'organisation des manifestations

6. La Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle doit :

- assurer l'équipement et le suivi du projet de mobilisation pendant au moins 18 mois après la réception du Centre d'Animation Sportive ou Aménagement de Proximité.

TROISIEME PARTIE

A. TRANSVERSALITÉ ENTRE LES SERVICES DANS LE PROGRAMME DE LA MOBILISATION DES JEUNES EN RIM

I. Au niveau du M.F.P.T.J.S.

1. Le service des Activités socio-éducatives et de loisirs
2. Le service du sport pour tous et le service de l'EPS
3. Le service des Activités culturelles et du spectacle

II. Au niveau de la préfecture

1. Division de la jeunesse
2. Division des sports
3. Division de la culture

III. Au niveau de la Moughataa

1. Dans le domaine de la jeunesse
2. Dans le domaine du sport
3. Dans le domaine culturel

B. PROJET D'ORGANISATION POUR UNE ANIMATION DE QUARTIER

Conclusion

Annexes

Enquête

Organisation du M.F.P.T.J.S.

Organisation des structures sportives en RIM

Bibliographie

La "transversalité " entre tous les services, quelque soit le niveau administratif est nécessaire pour le besoin de ce projet de mobilisation. Il s'agit ici, de proposer les principales tâches qui peuvent être attribuées aux différents services concernés.

I. AU NIVEAU DU MINISTÈRE

1. Le service des Activités socio - éducatives et de loisirs sera chargé de :

- la promotion nationale du mouvement associatif de jeunes
- la formation des formateurs d'animateurs de jeunesse
- la coordination avec le projet de mobilisation des jeunes :
 - * l'insertion Sociale
 - * l'insertion Professionnelle
- la liaison avec les autres projets de mobilisation des jeunes au plan sportif et culturel.

2. Le service du Sport pour Tous et Service d'EPS

- Promotion des pratiques sportives de proximité
- Formation des Formateurs d'Animateurs sportifs
- Liaison avec le mouvement sportif national et le sport scolaire

3. Le service des activités culturelles et du spectacle

- Formation des formateurs d'animations culturels
- Liaison avec l'ensemble du mouvement culturel national

II. AU NIVEAU DE LA PREFECTURE

1. Division de la Jeunesse

- Promotion départementale du mouvement associatif de jeunes
- Formation et suivi des animateurs de Jeunesse
- Coordination de la mobilisation des Jeunes au niveau des Commune.
- Insertion sociale et professionnelle

2. Division des Sports

- Promotion départementale des pratiques sportives de proximité
- Formation et suivi des animateurs sportif.
- Liaison avec le mouvement sportif départemental et création des sections par discipline

3. Division de la culture

- Promotion départementale des activités culturelles communales.
- Formation et suivi des animateurs culturels
- Liaison avec les mouvements culturels départementaux et avec les troupes.

III. AU NIVEAU DE LA MOUGHATAA

Le *Chef de division communale* a en charge les secteurs de la jeunesse, de la cultures et du sport. Il s'appuie, pour mener à bien sa mission, sur les animateurs de jeunesse, culturels et sportifs, bénévoles la plus part du temps. Ses principales tâches s'articulent autour de trois volets :

1. Dans le domaine de la Jeunesse

- Création et animation d'associations des jeunes dans chaque quartier.
- * insertion sociale
- * insertion professionnelle

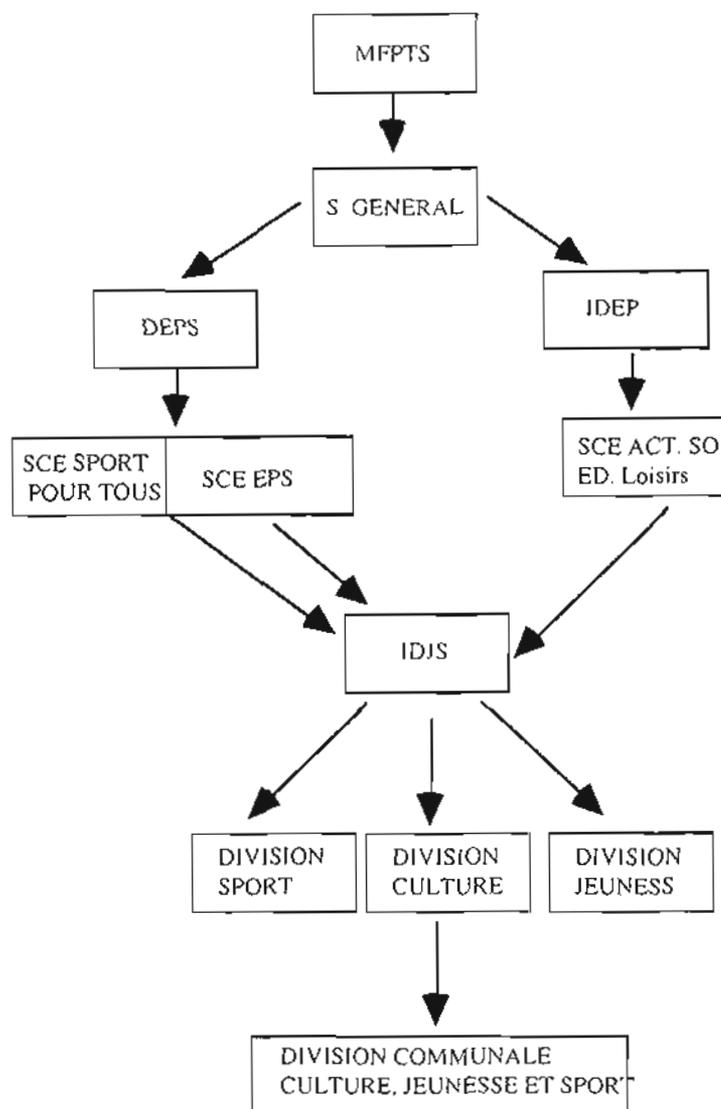
1. Dans le domaine du Sport

- Création de clubs sportifs unisports et autonomes dans chaque quartier.
- Création de championnats et de *tournois communaux*.

2. Dans le domaine de la Culture

- Création de troupes théâtrales et d'associations culturelles autonomes dans chaque quartier.
- Création de festivals et d'expositions au niveau de la commune.

B. PROJET D'ORGANISATION POUR UNE ANIMATION DE QUARTIER



CONCLUSION

Au terme de ce travail, la réflexion s'oriente vers deux directions :

- d'abord, comment mettre en pratique les bases théoriques de cette animation ?
- ensuite, donner les perspectives qu'autorise l'animation sportive.

Avant cela, nous allons répertorier les problèmes soulevés dans chacune des parties. Le facteur favorisant est multiple et les moyens de lutte font défaut. La récupération des Jeunes en divagation ne donne pas souvent les résultats souhaitables.

Face à cette situation, la prévention doit avoir une place privilégiée. L'école et la famille ont montré leur limite dans ce domaine. Les structures intermédiaires susceptibles d'occuper sagement la jeunesse doivent exister. L'animation sportive dans les quartiers se propose d'en être une. Dans l'immédiat, la Moughataa de Riyadh servira de champ expérimental.

La construction du Centre d'Animation Sportive est presque terminée. Il suffit de doter le plus rapidement ce Centre de matériel adéquat et de mettre en place l'encadrement nécessaire.

Malgré le bénévolat, le Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports doit être l'initiateur et le propulseur de l'animation.

Une équipe technique doit être mise à disposition de la Moughataa afin de superviser le programme organisationnel du Centre d'Animation Sportive.

Les Fédérations doivent permettre aux animateurs les plus méritants, de suivre des stages d'entraîneurs en vue de les motiver.

Si nous sommes convaincus que la pratique des activités sportives a une valeur pédagogique certaine et sa nécessité dans l'éducation intégrale du jeune mauritanien en particulier, nous devons nous engager à lui assurer une base quasiment populaire.

Les vertus médicales, morales et sociales que recèle la pratique sportive, ne peuvent servir notre jeune nation que dans la mesure où elle pénètre les masses populaires et occupe la place qu'il faut dans la préoccupation de tous.

Dans cette perspective, un important travail doit être développé à la base, ce qui n'est pas réalisable dans les clubs organisés par les Fédérations.

Une véritable action de promotion de cette nature trouve plus de chance de réalisation dans les Centres d'Animation Sportive qui recèlent d'immenses potentialités humaines et matérielles jusqu'ici mal ou insuffisamment exploitées.

Annexe I

Cette enquête placée dans le contexte politique, économique et social a servi de support dans l'élaboration de cette monographie.

Les résultats ont permis de constater qu'il était possible de proposer une animation sportive de quartier telle que nous la concevons.

Notre objectif est, à travers l'enquête de connaître la position des différents "partenaires concernés" sur le modèle d'animation que nous allons proposer.

L'enquête fut menée durant les mois d'Août, Septembre 1997 au niveau des Moughataa de Riyadh, El-Mina et Arafat. Ces deux Moughataa sont les seules qui ont frontières communes avec Riyadh.

Nous avons procédé à des entretiens en Maure, Ouoloff, Pulaar, Sononké pour enfin les transcrire.

Certains sujets répondaient en exprimant leurs idées parce qu'ils étaient intéressés, d'autres le faisaient parce qu'il ne pouvaient pas refuser leur participation dans la vie active de leur Moughataa alors qu'ils n'avaient jamais réfléchi aux problèmes de la Jeunesse.

Selon les enquêtes, l'entretien se passait de deux manières :

- avec les pères de famille, les notables, les élus locaux et les mères de famille veuves ou divorcées.
- avec les enfants dans les rues, les terrains vagues, dans les cours des écoles

La population enquêtée était composée :

- des personnes morales
- des pères de famille
- des mères de famille veuves ou divorcées
- des enfants

Pour la question posée, l'approche était toujours la même.

"Nous sommes élève - inspecteur de la Jeunesse et des Sports en dernière année à l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport à Dakar (République du Sénégal)".

Dans le cadre de notre formation, nous devons présenter une monographie qui doit avoir pour thème : "La mobilisation des jeunes par l'animation sportive : cas de la Moughataa de Riyadh".

A cet effet, nous voudrions réfléchir sur les voies et moyens pour occuper sainement nos enfants afin de les empêcher de fréquenter les lieux où ils seraient en danger moral.

Vu l'amour des enfants pour les activités physiques, nous avons pensé atteindre notre but par une animation de quartier sur la base d'activités sportives et socio - éducatives. Pour cela, votre participation nous est nécessaire.

Suivant l'enquête, nous avons spécifié ce que nous attendions de lui. Tous les élus locaux, les notables, les pères de famille et mères de famille veuves ou divorcées ont été touchés.

Les questions posées allaient d'un sens à l'autre et ceci suivant le statut de l'interlocuteur. Les réponses les plus pertinentes étaient celles des mères de famille veuves ou divorcées.

Tous les enquêteurs ont tenu leur rôle car préoccupé par le sort des enfants de la Moughataa.

Avec les enfants, nous avons procédé au jeu de questions - réponses.

La population enquêtée était composée de 10 groupes d'enfants :

- **Moughataa de Riyadh** (zone cible) : 06 groupes
- Moughataa d'El-Mina : 02 groupes
- Moughataa d'Arafat : 02 groupes

QUESTIONNAIRE

- Q1 :** - Pourquoi jouez - vous dans la rue ?
R : - Nous n'avons pas d'autres lieux pour jouer.
- Q2 :** - Vous vous retrouvez combien de fois dans la semaine ?
R : - Certains deux fois par jour (matin et soir)
- D'autres 1 fois par jour (le soir)
- Q3 :** - Avez - vous un encadreur ou un entraîneur ?
R : - Deux groupes avaient chacun son entraîneur.
- C'est le plus âgé qui fait office de responsable - entraîneur.
- Q4 :** - Voulez - vous un entraîneur ?
R : - Tous les groupes ont répondu par l'affirmative.
- Q5 :** - Préférez - vous qu'il soit habitant de la Moughataa ?
Ici les réponses sont partagées
R : - Les jeunes préfèrent un habitant de la Moughataa.
- Les plus âgés pensent plutôt à un entraîneur "fort"
- Q6 :** - Préférez - vous garder votre groupe ou être mélangés ?
R : - La majorité préfère garder le groupe.
- Q7 :** - Faites-vous des compétitions ?
R. : - 4 fois par mois (pour les grands)
R. : - Seulement entre nous tous les soirs "deux équipes"
- Q8 :** - Avez - vous visité le chantier de construction qui est au PK 8 ?
R : - Certains l'ont visité.
- D'autres sont passés à côté sans curiosité.
- Q9 :** - Savez - vous ce qui s'y construit ?
R : - Il paraît que c'est un stade
- Q10 :** - Connaissez - vous l'utilité de ces nouvelles installations ?
R : - C'est pour jouer.
- Q11 :** - Habitez-vous loin ?

R : - Tout le monde habitait aux alentours (pour Riyadh)

P.S : - Pour les autres groupes l'approche fut la même parce que disposant des mêmes infrastructures.

Q 12 : - Etes - vous disposés à fréquenter régulièrement ce lieu qui est en voie de finition ?

R: - Tous les groupes ont répondu par l'affirmative (à condition que l'accès soit libre et gratuit).

Toutes ces réponses nous ont permis de mettre sur pied les bases théoriques de l'animation sportive au niveau de la Moughataa./.

ANNEXE 2

Organigramme du Ministère de la Fonction Publique, du Travail de la Jeunesse et des Sports

Le décret 53.88 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports prévoit dans l'organisation centrale de ce département :

A- Une Inspection Générale

B- Des Conseillers Techniques

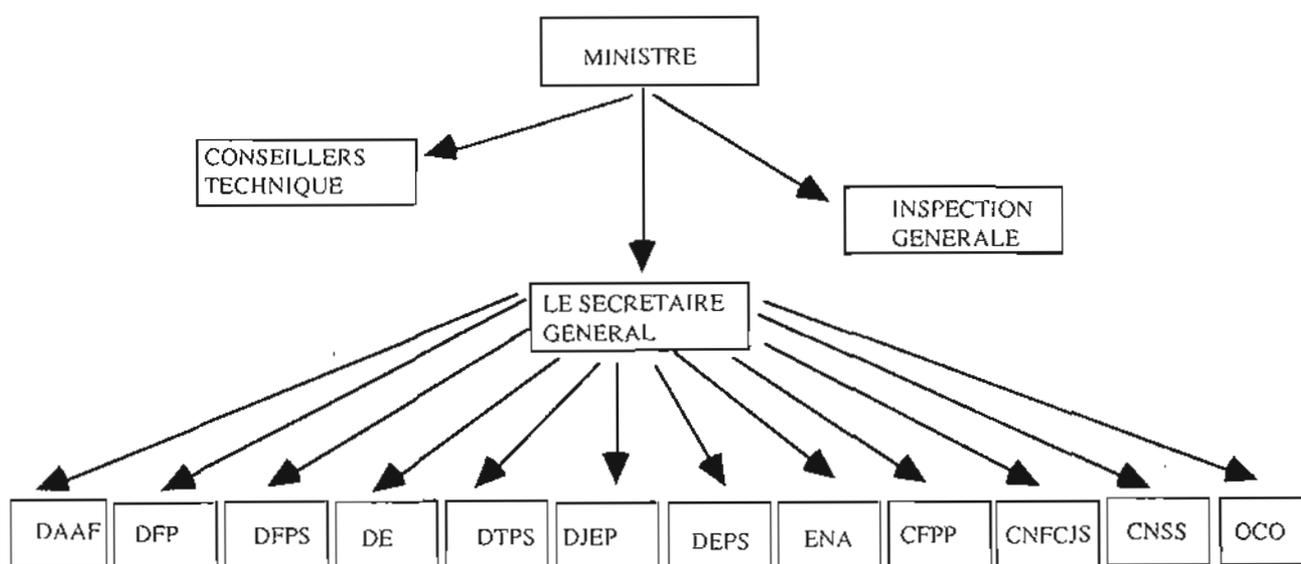
C- Des Directions :

- D.A.A.F (Direction des Affaires Administratives et Financières)
- D.F.P (Direction de la Fonction Publique)
- D.F.P.S (Direction de la Formation Professionnelle et des Stages)
- D.E (Direction de l'emploi)
- D.T.P.S (Direction du Travail et de la Prévoyance Sociale)
- D.J.E.P (Direction de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire)
- D.E.P.S (Direction de l'Éducation Physique et des Sports)

D- Etablissements Publics

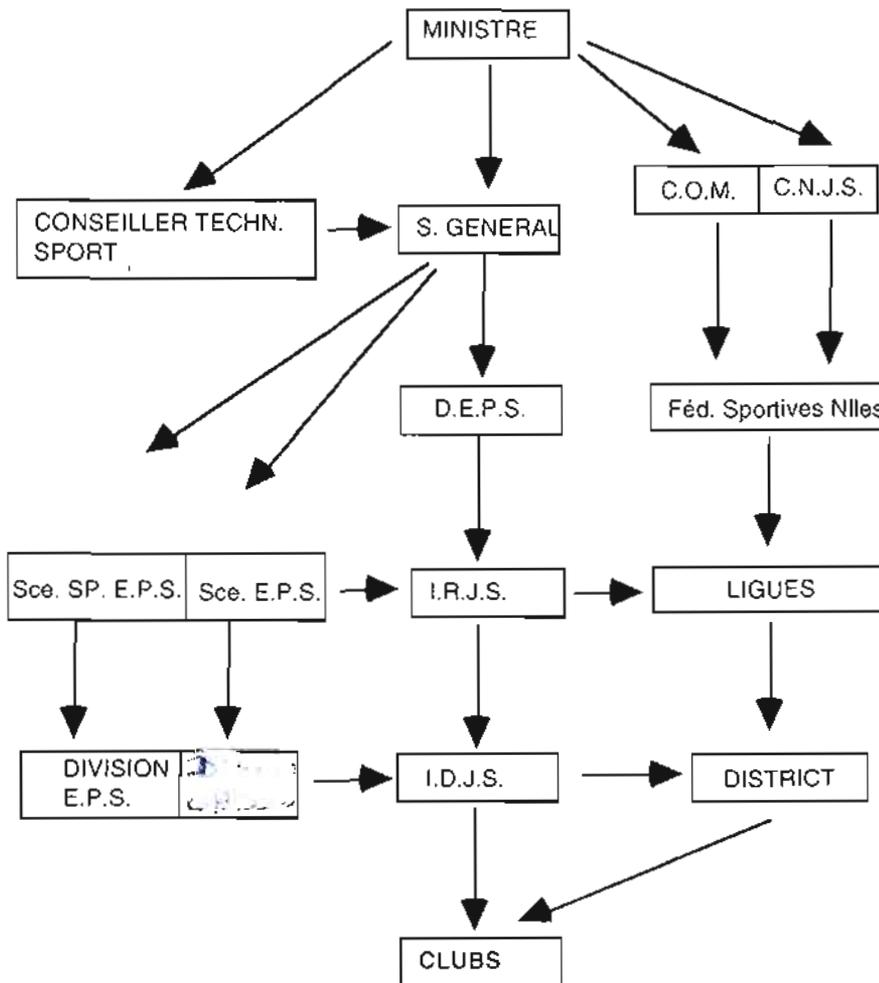
- E.N.A (Ecole Nationale d'Administration)
- C.F.P.P (Centre de Formation et de Perfectionnement Professionnel)
- C.N.F.C.J.S (Centre National de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports)
- C.N.S.S (Caisse Nationale de Sécurité Sociale)
- O.C.O (Office du Complexe Olympique)

Suite Annexe 2

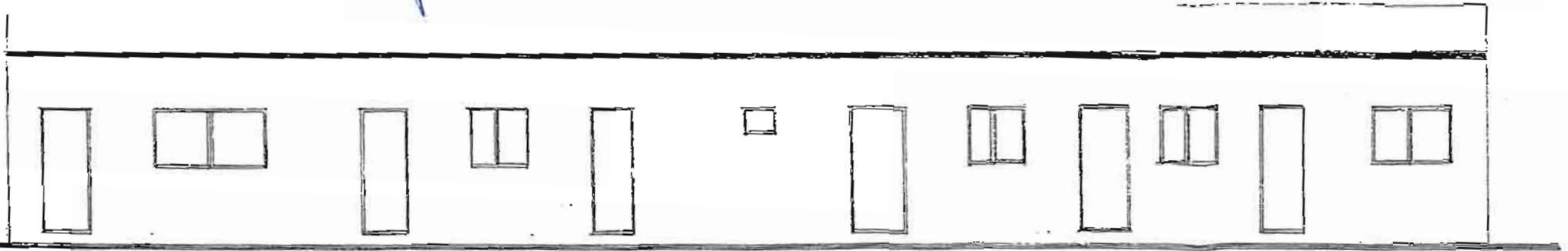


ANNEXE 3

ORGANISATION DES STRUCTURES SPORTIVES EN MAURITANIEN



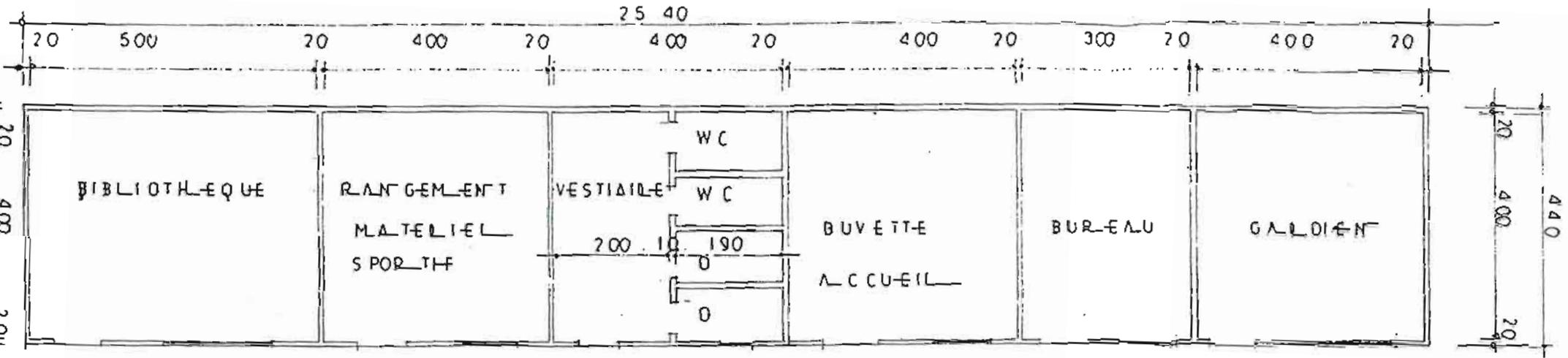
Infrastructures socio-éducatives et culturelles.



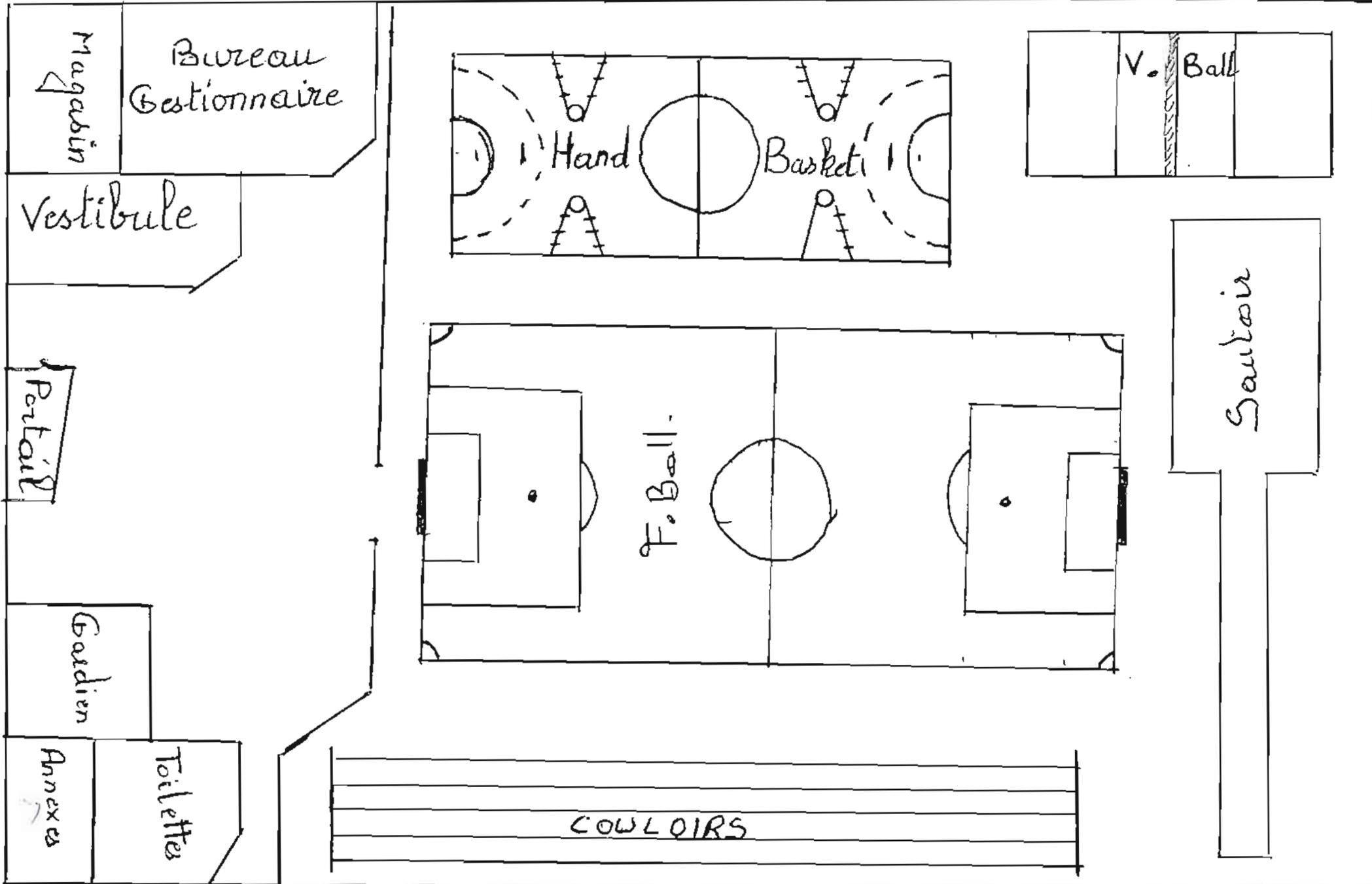
FAÇADE PRINCIPALE

ANNEXE 4

47



VUE EN PLAN



BIBLIOGRAPHIE



OUVRAGES

- J.LEIF : *Philosophie de l'Education*. Tome 4. Librairie Delagrave 1974.
- Frantz FANON : *Les Damnés de la Terre* éd., Maspero, 1928.
- Claude SIMONET "Les cahiers de l'Animation" n° 82, 1978.
- Michel Bouet - Signification du Sport. p. 8.

BROCHURES

- Archives source Office National de la Statistique éd. 95.
- Archives source Projet DIASS
- Déclaration de son Excellence Maaouya Ould Sid' Ahmed Taya en faveur de la Jeunesse Août 1993.
- Stratégie : Propositions pour une politique sportive globale en RIM août 1992
- Archives Sce Sports/DEPS 96.

MONOGRAPHIE

- Cf. Alioune DIAKHATE MBAYE - Mémoire de Maîtrise en l'Animation Sportive dans les quartiers (base d'une pratique sportive de masse) INSEPS - 1983.

NOTES DE COURS 1997- 1998

Jeunesse

- Jeunesse et Activités socio-éducatives. Moussé Diop Professeur à l'INSEPS

Administration

- Management - Mor Seck Professeur à l'INSEPS

TEXTES

- Charte Internationale de l'Education Physique et du Sport - UNESCO Art. 1 et 2.
- J.O. de la R.I.M., juillet 1978, Décembre 1984.